

# CONVOCAATION

## Séance du conseil communal n° 2022/01

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**vendredi 21 janvier 2022 à 15.00 heures**

au **foyer du centre multifonctionnel CELO à Hesperange**, 476, route de Thionville, pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance publique

1. Désignation d'un local pour les réunions du conseil communal ;

### Séance à huis clos

2. Personnel – nomination d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique ;

### Séance publique

3. Finances :
  - a) Plan pluriannuel de financement pour les années 2023-2026 - communication ;
  - b) Approbation de titres de recettes ;
4. Approbation du projet relatif à aménagement d'un passage souterrain pour la mobilité douce au CR231 à Howald ;
5. Propriétés immobilières :
  - a) Approbation d'actes ;
  - b) Approbation de contrats de bail ;
  - c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
6. Approbation du contrat « Pacte Nature » ;
7. Dénomination d'une place sise à Howald ;
8. Règlement général de la circulation - modifications à durée déterminée ;
9. Approbation de subventions extraordinaires ;

10. Questions émanant des conseillers ;
11. Divers : affaires courantes et communications.



**Le séance aura lieu sous le régime CovidCheck.**

Convoqué à Hesperange, le 14 janvier 2022.  
Le collège des bourgmestre et échevins.